



Parcours **INKUBATOR**

Bilan de compétences entrepreneuriales



Sommaire

I. Intro	3
II. Objectifs; prérequis, public, accessibilité	5
III. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement	6
IV. Durée, modalité d'accès et d'évaluation	7
V. Les étapes	8
VI. Tarif et financement	9
VII. Equipe pédagogique	10
VIII. Déontologie et cadre réglementaire	11
IX. Contact	12

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales

Le parcours INKUBATOR est conçu pour accompagner **les salariés en reconversion, les porteurs de projets entrepreneuriaux ou les indépendants souhaitant valider et structurer leur projet**. Il s'agit d'un programme complet de 3 mois qui explore les motivations, les compétences, et les aspirations personnelles afin de construire un plan d'action entrepreneurial réaliste et durable.

Ce qui se joue en toi

- ☛ **Tu es frustré.e** d'être coincé.e dans une vie qui ne te convient pas
- ☛ **Tu as envie de changer** mais tant de questions...
- ☛ **Tu rêves de quitter** un poste salarié devenu étouffant.
- ☛ **Tu es démotivé.e** par des organisations en silos, des objectifs irréalistes et des journées sans alignement avec tes valeurs.
- ☛ Tu as des compétences solides mais **tu ne sais pas comment les transformer** en activité indépendante.
- ☛ **Tu crains de te lancer** sans préparation et de prendre des risques inutiles.

Ce qui te bloque aujourd'hui

- 🚫 **La peur de l'inconnu** : Et si ton projet échouait ?
- 🚫 **Un manque de clarté** : Quelle est la bonne idée ? Quel marché viser ?
- 🚫 **Le syndrome de l'imposteur** : es-tu vraiment fait pour l'entrepreneuriat ?
- 🚫 **La surcharge mentale** : Par où commencer ? Quelles sont les étapes essentielles ? Comment naviguer dans un flot d'information pour réussir ta reconversion ?
- 🚫 **Les obstacles administratifs** : Statuts, réglementations, conventions... Tout cela te paraît insurmontable.

Mais il y a la petite voix au fond de toi qui te dit que tout ça peut changer et que tes rêves sont atteignables.
Et si tu pouvais passer de l'idée à un projet entrepreneurial clair et structuré, en toute confiance ?

Imagine-toi demain

- ✅ **Tu es libre** de gérer ton temps et tes priorités.
- ✅ Tu exerces dans **un métier qui te passionne** et qui te donne envie de te lever le matin.
- ✅ Tu as **un projet entrepreneurial aligné avec tes valeurs** et des objectifs réalistes.
- ✅ **Tu sais précisément où aller** et comment y parvenir, sans stress ni dispersion.
- ✅ **Tu es entouré.e** d'un réseau solide et d'outils concrets pour réussir.

🏆 **C'est possible. Et le Parcours INKUBATOR est là pour t'y emmener.**

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales

Ce que tu vas vivre avec le Parcours Inkubator

1. Un temps d'introspection : Identifier tes forces, tes faiblesses, tes compétences transférables et mobilisables dans l'entrepreneuriat, les freins et les opportunités de développement ; valider ton projet entrepreneurial.

👉 Clarifier tes motivations et valeurs : Ton "Pourquoi" devient ta boussole.

2. Un temps d'action :

👉 Analyser ton marché : Explorer les opportunités, rencontrer des professionnels en activité et adapter ton projet.

3. Un temps de structuration :

👉 Structurer ton plan d'action : Passer de l'idée à l'exécution avec des étapes concrètes.

4. Une transformation durable :

👉 Tu passeras à l'action, avec confiance et sérénité.

Pourquoi choisir le Parcours Inkubator

✅ **Financement CPF**

✅ **Entièrement à distance**

✅ **Accompagnement personnalisé**

✅ **Accès à un réseau de partenaires** pour explorer et valider ton projet

✅ **Consultante expérimentée** dans l'accompagnement des porteurs de projets et le recrutement des indépendants

✨ **Prêt.e à passer à l'action ?** ✨

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales

Objectifs

d'un bilan de compétences

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à un(e) salarié(e), un(e) demandeur(euse) d'emploi ou un(e) chef d'entreprise de :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

L'accompagnement dans la mise en œuvre du projet comprend notamment l'élaboration d'un plan d'action. Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

Prérequis

- **Aucun pré-requis** n'est exigé pour réaliser un bilan de compétences.

Public visé

- Les personnes n'ayant pas de projet précis, mais sont **portées par l'envie d'entreprendre**;
- Les personnes ayant plusieurs opportunités ou alternatives professionnelles, **qui souhaitent une aide à la décision et prendre du recul pour mieux évaluer la viabilité de leur projet**;
- **Les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise** qui n'ont pas d'expérience en entrepreneuriat et qui s'interrogent sur leurs capacités à réaliser leur projet tant sur le plan humain que technique;

Accessibilité

- Le bilan n'est pas accessible à toutes les situations de handicap. **Un entretien préliminaire** au bilan de compétences nous permettra de cerner ta situation et les aménagements nécessaires à mettre en place dans le respect des limites organisationnelles du bilan (horaires aménagés, rythme du bilan...).

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Durant le bilan de compétences, je t'accompagne pendant et entre les séances (par mail ou téléphone) et te mets à dispositions différents moyens :

- **Analyse de la personnalité** : Test de personnalité (Profil pro 2 de Central test) ou tests spécialisés (profil entrepreneur, profil manager, profil commercial...)
- **Apport de connaissance, temps passé en entretiens individuels** : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement, création d'entreprise..
- **Temps de travail personnel (estimé)** : exploitation des supports, recherches documentaires et enquêtes de terrain, rencontres de professionnels, passations de tests, etc.
- **Livrets de suivi (workbooks)**: remis à chaque fin de séance et constitués de questionnaires, exercices, permettant de mener une réflexion sur soi et de se projeter
- **Fiches outils spécifiques** : Ikigai, Gestion de projet (SMART, SWOT..), CNV...
- **Ressources en ligne** : Se repérer et tirer profit des sites internet (sites d'organismes de formation, fiches métiers, sites d'emploi, site d'analyse du marché de l'emploi...)
- **Remise des résultats des tests, d'une synthèse du bilan et de certificat de réalisation**
- **Equipement** : tu dois être équipé.e d'un ordinateur, d'une adresse mail et avoir accès à internet et un logiciel de visioconférence ; je assurerai une assistance technique et pédagogique.
- **Un espace numérique partagé** sera mis à ta disposition pour accéder aux ressources pédagogiques.

Conditions de réalisation de formation

Le Livret d'Accueil, les CGV et le Règlement Intérieur précisent les moyens et les conditions matérielles de déroulement de la prestation.

Les moyens d'organisation de la formation à distance :

La formation à distance (en distanciel asynchrone) s'appuie sur des supports de travail contenant des textes à lire, des exercices à réaliser, des autoévaluations ainsi que des tests. Ils sont remis à l'issue de chaque entretien. Je t'explique le contenu du livret et te donne les consignes oralement. En suivant le support, tu lis les textes, réalises les tests et les exercices en suivant les consignes indiquées. Les échanges en distanciel synchrone peuvent être réalisés par téléphone ou visio-conférence, selon les possibilités techniques disponibles.

Accompagnement et assistance pédagogique et technique :

Tout au long de ton Bilan de compétences j'assure l'assistance pédagogique et technique. Cet accompagnement et cette assistance se font par email ou, en cas d'urgence, par téléphone. Je réponds aux demandes d'assistance dans un délai de 48h ouvrées.

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales

Modalités et délais d'accès :

Le bilan de compétences est :

- Disponible sur toute l'année
- Avec des horaires adaptés à ceux des salariés: à définir en fonction des disponibilités de chacun
- Délais d'accès de min 14 jours à 1 mois à partir de l'acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention.

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation,
- Évaluation des progressions à chaque étape de la formation (via des travaux de synthèse, exercices et entretiens avec la consultante)
- Suivi des enquêtes métiers
- Remise des résultats de tests, d'une synthèse et d'un certificat de réalisation
- Entretien de suivi des avancées à 6 mois
- Une attestation de présence est signée par le participant et la consultante lors de chaque session individuelle
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation et à 6 mois.

Durée et déroulement d'un bilan de compétences :

La durée et le rythme du bilan sont personnalisés selon ce qui est juste pour toi et étalés sur 2 à 3 mois. Un bilan complet est limité à 24 heures maximum et inclut les temps d'entretien (présentiel ou distanciel) et les temps de travail individuel.

Le Parcours Inkubator est organisé comme suit :

- **18h d'entretiens face à face** et 6h de travail personnel guidé minimum

La durée du bilan de compétences peut être adaptée en fonction des besoins du bénéficiaire. Elle dépend du ou des objectifs fixés.

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.

Phase 1 - Phase préliminaire

Phase 2 - Phase d'investigation

Phase 3 - Phase de conclusions

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales

Programme détaillé

Phase 1 - Phase préliminaire :

Un rendez-vous **gratuit** et **sans engagement** afin de :

- Analyser ta demande, tes besoins, mieux comprendre ton projet
- Définir conjointement les modalités de déroulement et le format le plus adapté à ta situation et tes besoins . Un programme personnalisé est proposé.

Phase 2 - Investigation

Entretien de diagnostic :

- Un état des lieux de ton parcours professionnel et ton histoire de vie afin d'identifier les choix effectués et les raisons de changement. A la fin de la séance, l'objectif est clarifié et formalisé.

Bilan personnel :

- Réflexion sur la personnalité, les centres d'intérêt, les motivations et les valeurs personnelles à partir de l'analyse de ton parcours, des échanges et des résultats de tests ; détermination des points forts et des axes de progrès.
- Rapprochement avec les projets déjà évoqués et/ou ciblage de nouvelles idées

Bilan professionnel :

- Identification des compétences acquises au travers des missions et tâches effectuées à partir du portefeuille de compétences et de la fiche de poste/ de référentiel de compétences;
- Identification de tes compétences transférables et mobilisables dans l'entrepreneuriat
- l'identification de tes freins (contraintes personnelles, familiales, financières) et de tes opportunités de développement

Enquêtes terrain :

- Ces heures de recherche personnelle sont consacrées à la prise de contact et à la rencontre avec des professionnels pour explorer et avoir des informations concrètes sur le métier que tu vises

Analyse et validation de votre projet :

- Analyser, à partir des informations recueillies, des écarts entre le profil et les prérequis du métier
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour combler les écarts et évaluer la faisabilité des pistes de projet
- Définir et valider le projet professionnel principal et la(es) solution(s) alternative(s)
- Elaborer le plan d'action, à court, moyen et long terme, de la mise en œuvre du projet

Dans le cas d'invalidation du projet de création, nous t'accompagnerons dans une recherche de pistes alternatives.

Phase 3 - Conclusion

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du projet de création
- Une phase d'échange est dédiée à ce que nous puissions analyser le travail réalisé et co-rédiger le document de synthèse

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales

Tarif : 2 150 € net de taxes

Financement

Le bilan de compétences peut être financé en tout ou partie par votre Compte Personnel de Formation (CPF), par France Travail ou par votre employeur.

Si vous êtes salarié(e) :

- Si le bilan relève de votre initiative personnelle, dans ce cas, vous devez mobiliser votre CPF. Le bilan sera réalisé en dehors des heures effectives de travail.
- Si c'est votre employeur qui en fait la demande, le financement rentre dans le cadre du plan de formation de votre entreprise. Le bilan de compétences ne pourra se faire qu'avec votre consentement.
- Depuis le 1 mai 2024, une contribution de 100 euros forfaitaire est demandée aux salariés pour accéder à une formation financée par CPF, sauf pour les demandeurs d'emploi.

Si vous êtes en recherche d'emploi :

- Vous pouvez mobiliser votre compte CPF mais si vous ne disposez pas du montant suffisant il vous est possible de demander un abondement par France Travail.
- Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de France travail.

Si vous êtes indépendant.e :

- Des organismes comme l'AGEFICE (Association de Gestion et du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise) peuvent vous aider dans le financement d'un bilan.

Autofinancement : C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer son bilan de compétences, sans inconvénients et longueurs administratives. Des modalités peuvent être proposées

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales



Equipe pédagogique

Je suis Marija (mon prénom se prononce Maria) et je suis installée à Anglet, au Pays basque.

Après avoir dédié plus de 15 années au **recrutement, à la formation et à l'accompagnement d'entrepreneurs** dans le secteur du courtage en crédits, une question s'est imposée à moi : comment puis-je contribuer à un monde du travail plus éthique, humain et porteur de sens pour demain ? comment puis-je aider les salarié.e.s en transition à bien valider et sécuriser leurs projets ?

Cette quête de sens et d'impact m'a conduit à la création de mon agence de développement de talents, Connect'Sens, aujourd'hui **certifiée Qualiopi**, avec pour ambition d'accompagner entreprises et individus dans la construction d'un avenir professionnel plus inspirant et durable.

Ma conviction est simple, mais puissante : chacun mérite de s'épanouir dans son métier, de trouver sa place dans un environnement en phase avec ses valeurs, tout en contribuant à une performance durable pour les entreprises.

Mes services :

J'aide les salarié.e.s ou créateurs d'entreprise à réaliser leurs objectifs professionnels à travers :

- Bilan de compétences,
- Coaching carrière,
- Coaching création d'entreprise

J'aide les dirigeants et managers à attirer, recruter, former et fidéliser leurs collaborateurs.

- Conseil en recrutement, marque employeur et expérience collaborateurs
- Formation en recrutement, management, communication, prospection, expérience client
- Ateliers sur mesure

Parcours INKUBATOR

Bilan de compétences entrepreneuriales



Cadre réglementaire

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R. 6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail. Ce cadre définit entre autres les trois phases indispensables à la réalisation du bilan et leur contenu nécessaire.

[Cadre légal et réglementaire Bilan de compétences](#)

Mentions légales

Le présent programme est une présentation de la prestation « Bilan de compétences » du cabinet Connect'Sens, qui se veut conforme à la réglementation en vigueur. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de l'auteur, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, qui sont protégés par des droits de propriété intellectuelle se voient interdire toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droit est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord écrit, expresse et préalable de l'auteur, est strictement interdite.

Déontologie

Les dispositions légales qui encadrent le bilan de compétences fixent les points suivants :

Clause de conscience : la consultante est libre d'accepter ou de refuser l'accompagnement.

Consentement : le(la) bénéficiaire doit consentir librement à s'engager dans la prestation, indépendamment du financeur de la prestation.

Secret professionnel : la consultante est tenue au secret professionnel, régit par le Code Pénal, pour tout ce qui concerne le(la) bénéficiaire du bilan.

Confidentialité : La confidentialité des échanges est de règle ; la consultante porte une attention particulière aux conditions matérielles de cette confidentialité.

Afin de répondre au mieux aux besoins de chaque bénéficiaire, je m'engage dans une démarche qualité et d'amélioration continue.



Nous contacter :

tél : 06.15.41.75.17
mail : hello.connectsens@gmail.com

Nos réseaux sociaux :



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Bilans de compétences